



Résiliation d'un contrat de cours par correspondance avec le cned

Par **Vicky45**, le **30/03/2017** à **17:35**

Bonjour,

Début octobre 2016 j'ai envoyé un dossier d'inscription CNED pour effectuer une 1ère année en bts Comptabilité et gestion. J'ai reçu mes codes de connexion à la plate forme le 24 novembre 2016. J'ai donc commencé à prendre connaissance des cours. Mais très vite je me suis rendu compte que ce type d'enseignement ne me correspondait pas. Fin janvier je me retrouve au chômage après une mission d'intérim de 5 mois et une promesse de cdd non respectée. Février et Mars j'ai réussi à payer ma formation mais avec une grande difficulté car je me retrouve avec un découvert à ma banque. Hier je suis allée faire opposition au prélèvement du cned. Je ne sais pas trop comment gérer la situation j'ai peur d'être poursuivi mais j'ai déjà payé la moitié et la formation ne m'intéresse pas, de plus mes revenus chômage très faible ne permettent pas de continuer à payer. Ce week-end je compte les envoyer une lettre de résiliation. Pour la suite je ne sais comment procéder pour me sortir de ce pétrin. Aidez moi svp. Merci

Par **morobar**, le **30/03/2017** à **18:39**

Bonjour,

En théorie vous êtes hors délai pour résilier contrat.

Si vous vous êtes rendu compte "très vite..." il fallait agir "très vite", en fait dans les 3 premiers mois.

Vous avez intérêt à bien justifier votre résiliation ET une demande simultanée de remise gracieuse du solde à payer.

Le CNED qui dépend de l'éducation nationale mène à bout les procédures de recouvrement des impayés.

Par **Vicky45**, le **30/03/2017** à **19:02**

J'ai appelé début janvier pour résilier mais la dame m'a dit que c'était trop tard car j'allais de toute façon payé je pensais qu'il commençait à compter quand j'ai reçu mes codes mais non la dame m'a dit que c'était dès la réception de mon dossier le 11 octobre donc j'avais juste eu connaissance de mes 1 mois que je ne pouvais plus résilier hors délais.

Concrètement vous me dites que je n'ai aucune chance de m'enqortir malgré mes problèmes financiers? Même en parlant de la recommandation 91-01? En quoi consiste cette demande de remise gracieuse svp? Merci

Par **morobar**, le **31/03/2017** à **06:51**

Bonjour,

La demande de remise gracieuse, c'est faire appel à un geste commercial pour obtenir la remise de tout ou partie de la dette.

La recommandation n'est qu'une recommandation.

Ce qui importe comme chaque fois, c'est de prendre le temps de lire ce qu'on signe.